

**Le sucre indigène dans ses rapports avec les progrès de l'agriculture /
[C.J.A. Mathieu de Dombasle].**

Contributors

Mathieu de Dombasle, C. J. A. 1777-1843.

Publication/Creation

Paris : Mme Bouchard-Huzard, 1843.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/apcpc974>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

LE
SUCRE INDIGÈNE

DANS SES RAPPORTS

AVEC

LES PROGRÈS DE L'AGRICULTURE.

PAR C.-J.-A. MATHIEU DE DOMBASLE.



PARIS,

CHEZ M^{me} BOUCHARD-HUZARD,

RUE DE L'ÉPERON, N^o 7.

—
1843.

35874 / P

LE SUCRE INDIGÈNE

DANS SES RAPPORTS

AVEC LES PROGRÈS DE L'AGRICULTURE,

PAR C.-J.-A. MATHIEU DE DOMBASLE.

A l'époque de l'apparition de cette nouvelle industrie, les agriculteurs ont vu unanimement dans son extension, un puissant moyen de progrès pour l'art agricole; et aucun d'eux n'a depuis abandonné cette conviction. Cependant quelques personnes étrangères à l'agriculture se sont efforcées de réduire beaucoup les avantages que pourrait lui procurer la fabrication du sucre; et un de nos journaux politiques les plus répandus, a consacré récemment un long article à établir, non pas que le sucre indigène présenterait peu d'avantages, mais que l'extension de cette fabrication serait *plus nuisible qu'utile* à l'agriculture. Il se pourrait que de tout cela il restât dans l'esprit de quelques personnes cette idée, que les amis du sucre indigène avaient du moins exagéré les avantages que l'industrie nouvelle offre à l'art agricole. C'est là un point sur lequel il me semble fort important que l'opinion publique soit éclairée, dans un moment où les Chambres vont fixer, du moins pour longtemps, le sort de la sucrerie indigène.

Pour établir la singulière opinion qu'il émet, le journal dont j'ai parlé (1) raisonne ainsi. » La valeur du sol ne

(1) La Presse du 20 janvier.

» s'attache qu'à la faculté productive qu'il possède.....
» L'engrais est le seul moyen de rendre à la terre la faculté
» productive que les récoltes lui enlèvent..... Mais grâce
» aux perfectionnements apportés à la sucrerie indigène,
» la pulpe n'a presque plus et n'aura bientôt plus du tout
» de valeur, comme aliment pour le bétail..... La betterave
» rentre donc complètement dans la classe des récoltes
» épuisantes, dont la production trop étendue peut com-
» promettre la prospérité d'un pays. »

Toute cette argumentation repose sur une donnée dont il ne sera pas difficile de démontrer la fausseté. La betterave cultivée pour la nourriture du bétail, est vraisemblablement de toutes les récoltes, celle qui rend au sol, sous forme d'engrais, la quantité la plus considérable de principes fertilisants. Tous les cultivateurs qui en ont fait l'essai, n'ont pu manquer de reconnaître qu'aucune autre récolte ne présente autant de substances alimentaires à surface égale de terrain, et ne produit une masse aussi considérable de fumier.

La betterave employée à la fabrication du sucre ne rend pas sans doute au sol autant d'engrais que celle qui est entièrement consommée par les bestiaux; mais elle en rend encore beaucoup. D'abord les racines sont effeuillées et nettoyées sur le terrain; et les feuilles, les collets et les radicules qu'on en sépare, restent sur le sol; tout cela forme généralement un tiers environ du poids de la récolte; et il est vraisemblable que cette portion seule suffirait pour restituer à la terre, les principes fertilisants que les betteraves lui ont enlevés.

Ensuite, les pulpes ou résidus de la fabrication du sucre, sont toujours une substance fort nourrissante pour le bétail. En parlant des perfectionnements qui enlèvent à la pulpe toute sa valeur comme aliment pour les bestiaux, l'auteur de l'article a eu évidemment en vue le procédé de macération, par le moyen duquel on obtient de la betterave, la presque totalité du sucre qu'elle contient. Mais cette soustraction est compensée, dans les résultats de ce pro-

cédé, par l'albumine végétale que la macération laisse presque entièrement dans les pulpes, tandis qu'une grande partie en est enlevée avec le jus dans le procédé d'expression, et se trouve perdue dans les écumes où elle reste mélangée avec la chaux, de manière à être rendue impropre à l'alimentation du bétail. Or, on sait que l'albumine est une substance beaucoup plus alimentaire que le sucre. Il est bien vraisemblable aussi que la coction, à laquelle la betterave est soumise dans ce procédé, rend alimentaires les parties fibreuses.

Quoi qu'il en soit des causes, l'expérience a complètement résolu la question de fait. Dans les fabriques qui travaillent par le procédé de macération, on a reconnu que les pulpes forment un excellent aliment pour le bétail; et partout on trouve à vendre, à de bons prix, la portion de ces pulpes que l'on ne consomme pas dans les fabriques. Je citerai en particulier la grande sucrerie de Château-Frayé près Paris, où l'on travaille depuis deux années par le procédé de macération : la pulpe qui n'est pas consommée dans l'établissement se vend en totalité aux nourrisseurs de vaches, qui la recherchent beaucoup. On peut s'en rapporter à cette classe de spéculateurs sur le choix des aliments du bétail; car chaque jour les traites du matin et du soir sont là pour leur indiquer, par la variation des quantités de lait obtenues, la valeur des aliments que les vaches ont consommés. Les pulpes de macération se vendent facilement à Château-Frayé au prix de 8 francs les 1,000 kilog.. Les pulpes d'expression se vendent dans les autres fabriques de cette localité à raison de 14 à 16 francs. Mais comme le procédé de macération produit environ quatre fois autant de pulpes en poids que le procédé d'expression, il est clair qu'il fournit à peu près le double de matières nutritives, pour un poids donné de betteraves. Il est donc certain que, dans tous les procédés de fabrication du sucre, les pulpes offrent une ressource abondante pour la nourriture des bestiaux.

Il est encore un troisième produit de la sucrerie qui finira.

certainement par revenir en entier à l'alimentation du bétail, et par conséquent à la production des engrais : ce sont les mélasses. Elles ne sont pas propres à la fabrication de la bière, comme l'a cru l'auteur de l'article cité, parce qu'elles donneraient à cette boisson une saveur fort désagréable; et le seul emploi étranger à la nourriture des bestiaux qu'on en ait fait jusqu'ici, est la fabrication des produits acides ou spiritueux de qualité inférieure, et qui ne sont propres qu'aux usages des arts. Mais le prix des spiritueux produits par la vigne est descendu si bas, qu'aucun autre produit ne peut soutenir la concurrence; et aujourd'hui, aux prix où les mélasses sont vendues par les fabricants aux distillateurs, il y a certainement plus de profit à les employer à la nourriture des bestiaux. Déjà il s'en emploie de cette manière une grande quantité; et le défaut d'habitude de l'emploi d'un aliment qu'il faut faire consommer sous des formes peu usitées, et qui exigent certaines précautions pour l'administrer au bétail, a seul empêché jusqu'ici qu'on donnât cette destination à toutes les mélasses des sucreries. Dans la fabrique de Château-Frayé que j'ai déjà citée, on emploie avec le plus grand succès à l'engraissement des bœufs, les mélasses associées à la pulpe de macération. Il n'est pas douteux que, sous peu de temps, ce ne soit là leur emploi habituel.

On voit donc que dans l'application de la betterave à la fabrication du sucre, une large part reste encore à la réparation des principes fertilisants du sol, par l'emploi des feuilles et des déchets du nettoyage, par celui des pulpes et des mélasses. La culture de la betterave est d'ailleurs peu épuisante pour le sol qu'il a produite; et si l'on a quelquefois conçu une opinion contraire, c'est qu'on appréciait la fertilité du sol par le produit des récoltes de blé d'hiver que l'on faisait mal à propos succéder immédiatement à la betterave. Il est certain que les blés placés ainsi sont souvent faibles; la cause en est bien connue des cultivateurs expérimentés : on arrache les betteraves le plus tard que l'on

peut, d'abord parce que le volume des racines s'accroît par une végétation qui ne s'arrête guère qu'aux premières gelées, et ensuite parce qu'une température froide et humide au moment où l'on emmagasine les racines, est une des principales conditions de leur conservation. Mais tout le monde sait que les blés semés ainsi tardivement donnent rarement un produit élevé. Ce qui prouve que les betteraves laissent le sol dans un bon état de fertilité, c'est que le blé de mars, l'avoine, l'orge, les plantes oléagineuses semées au printemps, etc., donnent constamment, après cette récolte, des produits très-abondants. Le trèfle que l'on sème dans ces récoltes, a généralement aussi une réussite complète; et le blé d'hiver qui succède à ce dernier, donne encore un riche produit. La betterave n'avait donc pas appauvri le sol; et les engrais qu'elle produit, même lorsqu'on l'emploie à la fabrication du sucre, suffisent pour donner à la terre un degré de fertilité toujours croissant. Cette récolte, envisagée sous ce point de vue, est donc fort utile à l'agriculture, loin de lui être nuisible, comme on le dit.

Mais le point le plus important dans la question qui nous occupe, se rattache à un ordre d'idées tout différent. L'auteur de l'article de journal que j'ai cité, indique bien dans la phrase suivante, le genre de service que la sucrerie indigène était appelée à rendre à l'agriculture : » La sucrerie indigène a été dès le début très-util : à notre agriculture, mais d'une manière indirecte; elle a introduit la culture de la betterave et des plantes sarclées là où elle n'avait pas encore pénétré; elle a attiré vers l'agriculture des capitaux et des intelligences qui sans elle en seraient restés éloignés. Aujourd'hui, tout ce qu'elle pouvait faire sous ce rapport est fait, etc. » Eh bien ! oui, c'était là le but le plus important que devait remplir la sucrerie indigène; et c'était surtout par ce moyen qu'elle était appelée à exercer une immense influence sur l'avenir de l'agriculture en France. Mais ensuite, l'auteur se trompe complé-

tement : rien n'est fait encore à cet égard ou presque rien ; les faits le démontrent avec la dernière évidence.

Croit-on que c'était dans nos départements du nord, où la culture était déjà si parfaite, que le sucre indigène était appelé à porter les perfectionnements de l'art agricole ? Par la nature des choses, la fabrication du sucre n'a pu s'établir d'abord que là, parce que c'était seulement dans ces départements que la culture était déjà assez avancée pour qu'on pût y produire immédiatement de grandes masses de betteraves à bas prix. Mais la tendance de l'industrie portait naturellement cette fabrication vers les localités qui en ont réellement besoin pour le perfectionnement des procédés de culture, vers nos départements du centre et d'autres localités où les conditions de la production sont beaucoup meilleures, parce que la terre et la main-d'œuvre y sont à bas prix. La seule cause qui a arrêté cette tendance, c'est l'impôt dont on a grevé prématurément cette fabrication, avant qu'elle eût accompli les phases de sa destinée.

Les améliorations de l'art agricole, ou pour parler avec plus de précision, l'introduction des assolements alternes présentent deux périodes bien déterminées : celle qui devance l'autre dans presque tous les cas, c'est l'introduction des prairies artificielles. La seconde période est l'adoption de la culture des récoltes sarclées ; et tant que l'époque de cette dernière n'est pas arrivée, la culture des prairies artificielles ne peut pas prendre beaucoup d'extension, parce que c'est seulement à l'aide des récoltes sarclées que l'on peut accroître beaucoup la surface du sol cultivable, en supprimant les jachères, ou du moins en diminuant beaucoup l'étendue du sol qui leur est consacré. Aussi longtemps qu'on ne peut faire alterner les céréales qu'avec les prairies artificielles, on manque des éléments nécessaires pour former les plus riches assolements, ceux qui enrichissent le sol et le nettoient à la fois des plantes nuisibles. Mais l'introduction des plantes sarclées dans un canton où cette

culture n'était pas pratiquée, est un pas extrêmement difficile à franchir. L'expérience le démontre partout; et ce fait ne présente rien de surprenant pour les hommes qui ont quelque expérience dans cette matière. Les cultures sarclées, en effet, sont fort coûteuses, et l'on ne peut en couvrir les frais que par d'abondantes récoltes. Mais la réussite exige ici tant de précautions de détail auxquelles les ouvriers ne sont pas accoutumés, que l'on n'obtient presque jamais d'abord que des demi-récoltes, souvent même des quarts de récoltes; de sorte que les prix reviennent à des prix excessifs. Les opérations de l'agriculture ont cela de particulier que lorsqu'on a reconnu les fâcheux effets d'une faute commise, c'est seulement pour l'année suivante que l'on pourra modifier les procédés; et souvent ce sera pour commettre d'autres fautes que l'on reconnaîtra plus tard.

J'attesterai ici l'expérience de tous les propriétaires qui ont voulu introduire en particulier la culture de la betterave dans les cantons où les procédés agricoles étaient arriérés: que ceux d'entre eux qui ont réussi nous disent s'il ne leur a pas fallu plusieurs années pour amener les procédés de culture de ces plantes à un degré de perfection satisfaisant. Quant à moi qui ai cultivé pendant trente ans les betteraves sur une grande échelle, tantôt pour la fabrication du sucre, tantôt pour la nourriture du bétail, je déclare en toute humilité que ce n'est qu'après dix années de tâtonnements que j'ai pu me rendre maître des circonstances de la culture, de manière à être à peu près assuré d'obtenir du sol le produit qu'il peut rendre d'après sa fécondité. Dans les premières années, les betteraves me coûtaient tout calcul fait, de 40 à 50 fr. les 4,000 kilogrammes; sans doute les procédés de culture de la betterave sont mieux connus aujourd'hui qu'ils ne l'étaient en 1809, époque de mes débuts dans cette carrière; et de nombreux écrits sont venus depuis éclairer la marche de ceux qui veulent la parcourir. Mais quand il faut en venir

à la pratique, l'introduction de cette récolte dans les cantons de culture arriérée, présente toujours beaucoup de difficultés : partout, dans des circonstances semblables, le fabricant est forcé de récolter lui-même les betteraves dont il a besoin, parce que les cultivateurs, ses voisins, n'obtiennent que de chétives récoltes qui les constituent en perte, par suite de leur inexpérience dans cette culture; et il faut que le fabricant lui-même apprenne aux autres à ses dépens, à cultiver les récoltes qu'on lui vendra quelques années plus tard; car les premières récoltes auxquelles il est forcé d'employer un personnel inexpérimenté, n'obtiennent jamais un succès complet. De quelque manière qu'il s'y prenne, les betteraves coûtent au fabricant, dans les premières années, un prix fort élevé. Comment pourrait-on fabriquer avec profit en employant de telles matières premières? Si l'on y joint l'inexpérience de tout le personnel dans les procédés de fabrication, dans les cantons où cette dernière n'était pas connue, on comprendra la situation dans laquelle se trouvent pendant les années du début, ces fabriques qui avaient pour mission d'introduire dans les pays de culture arriérée, les procédés les plus importants pour le perfectionnement de l'art agricole en général.

Qu'on imagine ensuite ces sucreries aux prises avec des aggravations continuelles d'impôt, avec les vexations fiscales, les menaces incessantes d'interdiction légale, et pourra-t-on s'étonner que presque tous les hommes qui avaient entrepris cette tâche, l'aient abandonnée après s'être imposé de grands sacrifices pécuniaires? On s'en console en disant : c'étaient des *fabriques mal placées*. Mais qu'on ne s'y trompe pas : c'étaient là les fabriques les mieux placées de toutes pour accomplir la mission qui était réservée au sucre indigène, pour apprendre aux propriétaires des cantons arriérés, non-seulement les procédés de culture de la betterave, et par conséquent de toutes les récoltes sarclées, mais aussi pour leur apprendre ce qu'on peut faire pour l'amélioration des domaines, en y appliquant des capitaux et

une active intelligence. Ces fabriques eussent encore été, un peu plus tard, les mieux placées de toutes pour la production économique du sucre ; car là, la terre et la main-d'œuvre sont à bon marché ; et partout où l'on y joint la facilité de se procurer le combustible à un prix raisonnable, l'industrie sucrière se serait trouvée placée là, avec le temps, dans des conditions de production beaucoup plus avantageuses que dans les départements du Nord. L'inexpérience agricole et industrielle était le seul obstacle au succès de ces fabriques ; mais cet obstacle était insurmontable ; car pour les fabricants ainsi placés, il fallait, grâce aux mesures prises par la législation, commencer par se ruiner pour apprendre à bien faire. C'est ainsi qu'à quelques rares exceptions près, la fabrication du sucre est restée concentrée dans ceux de nos départements qui n'en avaient nul besoin pour l'amélioration de leur agriculture, et où cette pléthore industrielle a élevé à un prix énorme le loyer des terres, tandis que le sol reste sans valeur dans les cantons que l'industrie sucrière devait féconder.

On nous dit que dans ces cantons, on pourrait cultiver la betterave pour la nourriture des bestiaux.... Sans doute ; mais cet emploi n'est profitable que lorsqu'on obtient des betteraves à bas prix, c'est-à-dire lorsqu'on sait les cultiver ; et l'expérience montre que la sucrerie est le seul motif déterminant qui engage les propriétaires à consacrer à la culture, des capitaux nécessaires pour l'introduction des assolements dans lesquels entrent les récoltes sarclées. A l'aide des sacrifices qu'ont fait ces propriétaires, et de l'intelligence qu'ils ont appliquée à une entreprise qui excite vivement leur intérêt, par où l'amélioration de leurs domaines y est attachée, un grand nombre d'hommes, dans la classe ouvrière, acquièrent la connaissance des procédés propres à faire réussir la culture de la betterave ; et ces procédés deviennent traditionnels dans un canton. Alors, cette plante sera aussi cultivée pour la nourriture du bétail, car alors on pourra la produire à bas prix ; et c'est ainsi qu'elle est

cultivée depuis longtemps pour la nourriture des bestiaux, en Alsace et dans le Palatinat du Rhin, et qu'elle l'était dans la Flandre avant qu'on l'eût employée à la fabrication du sucre.

Ce n'est donc pas seulement par les résidus que les fabriques offrent à la nourriture du bétail, qu'elles sont utiles à l'agriculture; et cette industrie améliore les procédés agricoles bien au delà des limites du terrain nécessaire pour alimenter les fabriques en betteraves. Elle ferait, pour hâter les progrès de l'agriculture en France, cent fois plus que ne peuvent tous les comices et les sociétés d'agriculture. Une sucrerie établie dans un canton de culture arriérée, devient une véritable ferme modèle autour de laquelle la culture s'améliore progressivement : là, c'est toujours elle qui donne le premier exemple de l'emploi des instruments perfectionnés, de l'application de capitaux suffisants à l'exploitation du sol, et de l'adoption de bons assolements.

Lorsque les choses sont arrivées à ce point dans un canton, on sait y produire l'engrais dont on a besoin; et cet engrais profitera à la culture des céréales aussi bien qu'à celle des betteraves. L'auteur de l'article de journal dont j'ai parlé plus haut, nous dit: » Il y aurait avantage pour » le pays, à ce que les 40,000 hectares environ de terres » excellentes et abondamment fumées qui servent à la pro- » duction de la betterave et de la pomme de terre à sucre » fussent appliquées à celle des céréales, etc. » Delà il calcule fort à son aise les millions d'hectolitres de froment que produirait cette étendue de terre, soit directement, soit par le moyen des engrais qui seraient produits par la masse de paille qu'elle fournirait. Mais ce n'est pas ainsi que se pose la question en agriculture : on ne peut mettre du froment tous les ans sur le même sol; et les betteraves se placent presque toujours sur une terre qui a produit du blé dans l'année précédente. Qu'on en soit sûr, le canton où la culture sera assez avancée pour que la betterave y entre dans l'assolement, produira deux ou trois fois plus de fro-

ment qu'il ne le faisait dans l'état arriéré de culture où il se trouvait avant l'établissement de la sucrerie qui a produit cette métamorphose.

Si le gouvernement français, mu par des vues d'avenir, se fût abstenu de grever d'un impôt le sucre indigène, voici les faits qui se seraient infailliblement développés, et dont une grande partie serait déjà accomplie au moment où l'on discute cette question en 1843 : on aurait vu s'accroître rapidement la gêne dont se plaignait déjà si vivement alors l'industrie sucrière dans les départements du nord, et qui résultait de l'exagération du prix de loyer des terres, et du taux de la main-d'œuvre ; et l'industrie aurait été forcée d'aller chercher des cantons où elle trouvât plus d'espace pour se développer, c'est-à-dire les parties centrales de la France, où les propriétaires montraient les meilleures dispositions pour adopter eux-mêmes une industrie qui devait leur être si profitable par l'accroissement de valeur de leurs terres. Une partie importante du territoire français se serait promptement couverte de sucreries qui auraient introduit partout avec elles, les perfectionnements de l'agriculture. Le prix du sucre exempt d'impôt, se serait abaissé presque de moitié ; la consommation en aurait été doublée ou peut-être triplée ; et cet accroissement aurait donné de nouveaux développements à la propagation des fabriques, et par conséquent des perfectionnements de l'art agricole.

Pour le trésor public, l'accroissement de production dans tous les genres, qu'auraient eu pour résultat nécessaire les perfectionnements de l'agriculture qui domine toutes les autres industries, et qui les entraîne à sa suite, aurait produit naturellement, dans toutes les branches du revenu, un accroissement analogue ; en sorte que le chiffre de 20 à 25 millions qui représente l'accroissement annuel du produit de tous les impôts, se fût élevé chaque année de quelques millions de plus ; et le trésor public trouverait dès aujourd'hui dans cet accroissement, la compensation de l'impôt sur le sucre, auquel il aurait renoncé. Quant

aux colonies, il est certain que, si l'on eût suivi cette marche, elles eussent déjà demandé elles-mêmes la suppression ou du moins le relâchement des liens qui les attachent à la métropole. La France serait délivrée aujourd'hui d'un de ses embarras politiques les plus inquiétants pour l'avenir; elle aurait transporté sur son sol continental, à l'abri de toutes les chances de la guerre et de l'émancipation des noirs, à l'abri de tous les effets de la rivalité britannique, la plus riche des productions des contrées intertropicales; et elle aurait donné chez elle une grande impulsion à toutes les branches de l'art agricole.

Aujourd'hui, la France se replacera-t-elle dans cette voie de richesse et de prospérité solide? Eh! mon Dieu, non... Ce n'est pas l'intérêt des colonies qui formera ici le plus grave obstacle; car les hommes d'Etat savent certainement à quoi s'en tenir sur les considérations coloniales et maritimes dont on colore la discussion. Mais la fiscalité se conduit chez nous par des vues trop étroites, pour qu'on puisse espérer qu'on songe encore à élargir les issues de la source féconde de richesses que le ciel avait placée sur notre sol. Mais du moins, que l'on n'aggrave pas les charges déjà trop pesantes qui mettent obstacle au déplacement si désirable qui doit faire tourner l'industrie sucrière au profit de l'agriculture. Que l'on crée, s'il est possible, pour cette industrie, une situation stable, et qui lui permette de songer un peu à l'avenir. Que l'on fixe par exemple un terme de dix années au moins, pendant lesquelles la législation actuelle, toute écrasante qu'elle est pour les nouvelles fabriques, ne pourra recevoir d'aggravation. Plus tard, lorsque des événements qu'il est facile de prévoir feront éprouver à la France le besoin de produire le sucre sur son territoire, on s'applaudira vivement d'avoir conservé du moins les racines de l'arbre dont on pourra laisser croître alors les rejetons.

FIN.



